



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

REGION AT SINANANA

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 02/2026/REG-ATS

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publics dans le Journal des Marchés Publics n° en date du **20/04/2026** et .
2. Le **REGION AT SINANANA** sollicite de la part des candidats intéressés des offres et des candidatures sous plis fermés pour fournir
" ". Les sont réparties en lots. .
3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics en ses articles 35 , 63 et 67 en vue de la passation de marché « Contrat-cadre » conclu commande.
4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
 - Nom du Responsable : TEFARITOKY Julda Antonio
 - Fonction: Personne Responsable des Marchés Publics
 - Adresse: Batiment ex Province, 1er Etage Porte 151
 - E-mail:
5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version électronique, doit être retiré auprès du REGION AT SINANANA, Batiment ex Province, 1er Etage Porte 151 moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
 - . 1^{er} Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)
 - Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
 - . 2^{ème} Paiement à effectuer auprès de REGION AT SINANANA, Batiment ex Province, 1er Etage Porte 151.
 - Lot 1: cinquante mille Ariary (Ar50 000.00)
6. Les plis devront parvenir à la Region Atsinanana Batiment ex Province, 1er Etage Porte 151 au plus tard le 25/05/2026 à 09 H 00 Min locales et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
8. La garantie de soumission n'est pas requise.
9. Les titulaires du contrat-cadre issu du présent appel d'offres seront ultérieurement invités à participer à la passation des marchés subséquents.

à Le 22/04/2026

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

